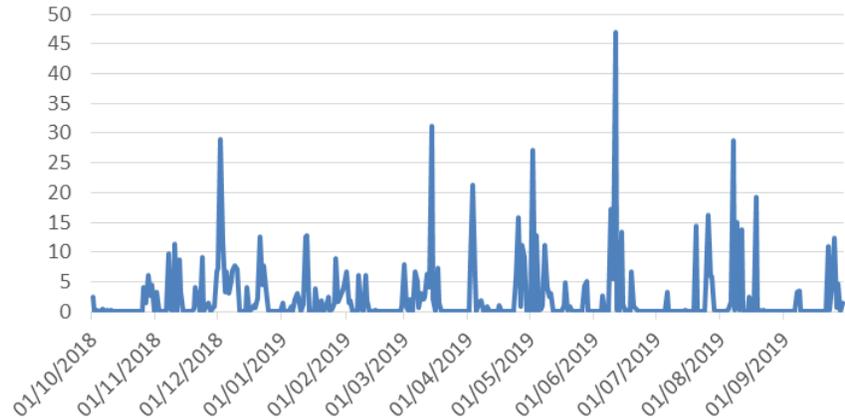


**Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs – Territoire de Belfort – FRDR10959
– Ruisseau de Grandfontaine**

Type de masse d'eau	ESU																								
Code masse d'eau	FRDR10959																								
Nom masse d'eau	Ruisseau de Grandfontaine																								
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	Le Ru de Grandfontaine à Grandfontaine P90 = 22,9 mg/l																								
Nombre de communes proposées au classement V1	4																								
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	Chemaudin, Franois, Grandfontaine, Montferrand-le-Château																								
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée <input type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : Pollution domestique avérée (à établir par des éléments objectifs détaillés) <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible <input type="checkbox"/> Autre : argumentaire à préciser																								
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.																								
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>Le bassin du RU de Grandfontaine est un bassin versant péri-urbain, d'une surface restreinte (1 800 ha) dont 33,9 % de la surface est agricole avec un taux de prairies dans la SAU important (73,9%). La délimitation de ce bassin versant pose question au regard des autres cours d'eau présents sur le secteur ; ce point devrait être vérifié. Le RU de Grandfontaine prend sa source dans le village de Grandfontaine, il est sans doute alimenté par des pertes situées sur les communes de Chemaudin et Serre Les Sapins, il est également alimenté par un petit affluent qui passe sous la voie ferrée et par les rejets de la STEP de Grandfontaine. Des prairies humides alimentent également une partie de son débit ainsi que le lessivage sous des sols forestiers.</p> <p>Caractéristiques : 33,9 % de SAU, 1,61% de la surface totale du bassin versant urbanisé, 73,9 % de prairies dans la SAU et 11,1% de la SAU en cultures de printemps.</p> <div style="text-align: center;"> <table border="1"> <caption>Résultats NO3 - RU de Grandfontaine</caption> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Concentration (mg/l)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>18/10/2018</td><td>8</td></tr> <tr><td>18/11/2018</td><td>10</td></tr> <tr><td>18/12/2018</td><td>20</td></tr> <tr><td>18/01/2019</td><td>23</td></tr> <tr><td>18/02/2019</td><td>18</td></tr> <tr><td>18/03/2019</td><td>23</td></tr> <tr><td>18/04/2019</td><td>13</td></tr> <tr><td>18/05/2019</td><td>13</td></tr> <tr><td>18/06/2019</td><td>14</td></tr> <tr><td>18/07/2019</td><td>13</td></tr> <tr><td>18/08/2019</td><td>12</td></tr> </tbody> </table> </div>	Date	Concentration (mg/l)	18/10/2018	8	18/11/2018	10	18/12/2018	20	18/01/2019	23	18/02/2019	18	18/03/2019	23	18/04/2019	13	18/05/2019	13	18/06/2019	14	18/07/2019	13	18/08/2019	12
Date	Concentration (mg/l)																								
18/10/2018	8																								
18/11/2018	10																								
18/12/2018	20																								
18/01/2019	23																								
18/02/2019	18																								
18/03/2019	23																								
18/04/2019	13																								
18/05/2019	13																								
18/06/2019	14																								
18/07/2019	13																								
18/08/2019	12																								

Pluviométrie station de Besançon 01/10/2018 - 30/09/2019

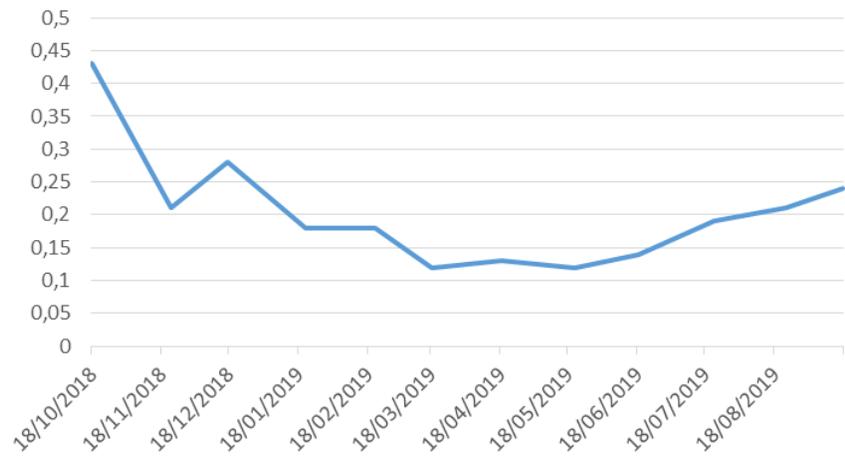


Le pic est lié principalement à des nitrates agricoles lessivés suite au redémarrage de la minéralisation à l'automne et l'hiver 2018/2019 mais le bruit de fond est déjà supérieur à de 10.

L'origine des nitrates est majoritairement d'origine autre qu'agricole pour les raisons suivantes :

- La SAU ne représente qu'un tiers de la surface totale du bassin versant
- Les prairies sont largement représentées sur le bassin versant avec presque 74% de la SAU en prairies
- Les cultures de printemps (donc le risque de sols nus en hiver) représentent 11,1% de la SAU mais sont implantées sur le secteur de Chemaudin, Serre Les Sapins Franois ainsi que sur Montferrand qui est plutôt drainé par le ruisseau de la STEP de Montferrand.

Résultats P-PO4 - RU de Grandfontaine



Le P90 du phosphore supérieur à 0,25 mg est plutôt moyen et caractérise ce type de ruisseau impacté par des origines de la pollution diverses.

La station d'épuration de Grandfontaine rejette directement dans le ruisseau.

En conséquence, nous demandons, un déclassement des communes concernées par la masse d'eau.

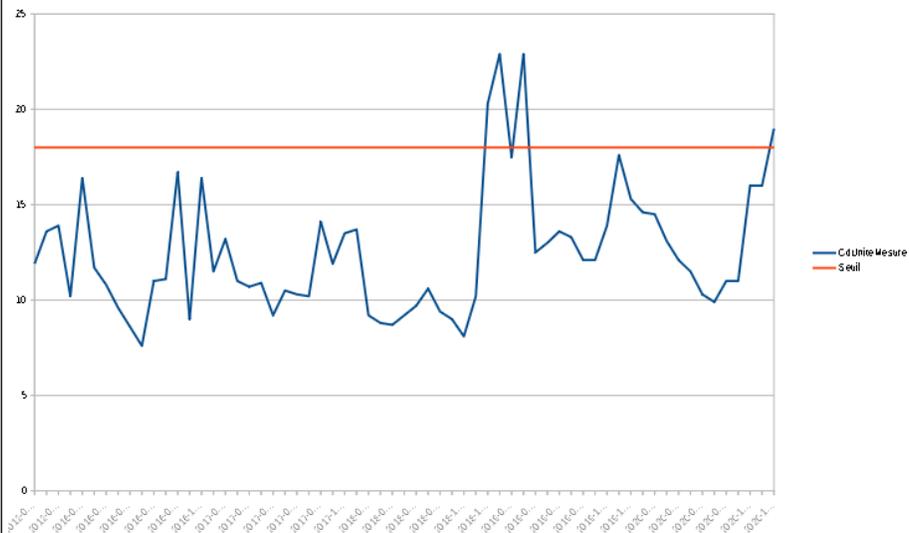
Synthèse retenue par la DREAL de bassin

Le bassin versant du ruisseau de Grandfontaine est proposé au classement au regard de son P90 (22,9 mg/l) dépassant le seuil de 18 mg/l.

Il est rappelé que le code de l'environnement (art. R211-77) prévoit le classement des masses d'eau en prenant en compte la qualité du milieu uniquement et non en fonction de l'occupation des sols.

L'analyse des données disponibles montre un nombre relativement peu élevé de dépassement depuis 2012, dont la plupart ont lieu pendant la 7ème campagne. Au total 4 dépassements sur 63 mesures sont constatés :

- 3 dépassements sur 12 analyses pendant la 7ème campagne (valeur maximale : 22,9 mg/l) ;
- 1 dépassement postérieur à la 7ème campagne en décembre 2020 (valeur : 19 mg/l).



Les stations d'épuration des eaux usées de Grandfontaine et Monteferrand ne sont plus présentes sur le bassin versant du ruisseau de Grandfontaine depuis 2013. Les effluents domestiques sont transférés sur le système de traitement de Besançon.

Toutefois, les rejets ponctuels existent cependant via les déversoirs d'orages mis en place sur le cours d'eau et dotés de données de suivi. Ces données attestent de contributions conséquentes pour le milieu en 2019, dont certaines quelques jours avant les pics observés.

Au regard du caractère exceptionnel des dépassements constatés pour le ruisseau *Grandfontaine* et de la contribution notable de l'assainissement, la demande de non-classement de la masse d'eau FRDR10959 est retenue. Les communes intersectant son bassin versant ne sont donc pas proposées au classement au titre de cette masse d'eau.